



Institut Thérapeutique Éducatif Pédagogique
Pierre Paul Blanck
2, rue du Couvent
67600 EBERSMUNSTER
Tél. 03 88 85 70 22
Fax 03 88 85 78 25
accueil.itepebers@arsea.fr

RAPPORT D'ACTIVITE HARMONISE 2022 DITEP PP BLANCK

(Accueil de jour avec ou sans nuitées/ service ambulatoire/prestations en milieu ordinaire)

1. MISSIONS/PRESTATIONS DELIVREES

Depuis le 1^{er} janvier 2022 : mise en application de la convention départementale relative au fonctionnement en DITEP intégré du Bas-Rhin et n° FINESS unique pour l'ensemble du dispositif du fait du regroupement des autorisations relatives ITEP et SESSAD Pierre Paul BLANCK (décision n°2022-0157 du 29 mars 2022). 80 jeunes ont été accompagnés durant l'année, dont 67 inscrits au 31/12/2022. Il y a eu 13 entrants et 13 sortants. La moyenne d'âge est de 12 ans. L'accueil d'enfants plus jeunes reste privilégié avec 63 % des jeunes accueillis au 31 décembre âgés de 6 et 13 ans (42 sur 67).

2. FAITS MARQUANTS DE L'ANNEE

a. Vie de l'établissement

Le déploiement du Dispositif ITEP se poursuit en 2022. 19 % des jeunes accueillis sur l'année (15 jeunes sur 80 suivis) ont bénéficié de plusieurs modalités durant l'année 2022. De plus, des montages spécifiques sont proposés pour apporter une réponse à des situations scolaires compliquées en milieu ordinaire dans l'attente d'un accueil à temps complet en interne. D'autre part, des emplois du temps sont également aménagés pour favoriser un retour vers le milieu ordinaire progressivement pour des jeunes ayant pu dépasser leurs difficultés.

Avec 45 jeunes sur 67 (67%) scolarisés en Milieu Ordinaire en décembre 2022 (dont 13 en Unité d'Enseignement Externalisée), l'inclusion scolaire se confirme. A noter que 2 jeunes scolarisés en UEE collège bénéficient de temps d'atelier en unité interne pour valoriser leurs compétences manuelles, les remobiliser étant donné leurs difficultés scolaires et développer de l'intérêt pour préparer leur orientation.

Le nombre de bénéficiaires relevant de l'ASE reste conséquent et concerne 38 % des jeunes accueillis au 31 décembre (26 sur 67). Une attention particulière est accordée au partenariat avec les professionnels de la protection de l'enfance (MECS, service d'AEMO, familles d'accueil) afin d'œuvrer ensemble au bon développement du jeune.

34% (23) des jeunes suivis au 31 décembre bénéficient d'un traitement médicamenteux. 92% bénéficient d'un suivi psychologique et 64% d'un suivi pédopsychiatrique.

En 2022, les troubles du comportement se manifestent par davantage de passages à l'acte pour certains jeunes et des difficultés importantes à s'inscrire dans le collectif notamment en milieu scolaire.

Poursuite du dispositif ID Pro (Initiation et Découverte Professionnelle. Idée de Projet) en 2022, en partenariat avec le collège du Torrenberg à Heiligenstein jusqu'en juillet puis le collège MENTEL à Sélestat (collège urbain avec facilité d'accès propices à davantage d'autonomie) à partir de septembre. Ce dispositif est aujourd'hui privilégié au dispositif T'es Cap (public plus âgé) car plus adapté aux besoins avec un accompagnement en amont du lycée pour préparer l'orientation.

Afin de sensibiliser les élèves à la préservation de la biodiversité et au développement durable, le projet de potager en permaculture démarré en 2021 se poursuit avec l'atelier jardin une fois par semaine avec l'aide d'un jardinier de la Maison de la Nature de Muttersholtz.

49% des jeunes suivis au 31 décembre (33 sur 67) ont bénéficié d'une action de prévention sur la vie affective et sexuelle assurées soit par l'infirmière seule ou en lien avec une sexologue, soit par 2 éducatrices en lien avec le psychologue.

La remise aux normes du SSI s'est achevée en 2022.

b. Travail avec les familles

Trois réunions du CVS ont été organisées en 2022 (avril, juin et décembre) en présentiel à nouveau. Toutefois, les temps d'échanges relatifs à l'élaboration et suivi du PPA ont été maintenus par le biais de contacts en visio-conférence, par téléphone ou lors de rencontres avec les parents.

c. Focale sur l'inclusion

Les actions en faveur de l'inclusion (sociale, scolaire, professionnelle) se poursuivent et restent inhérentes à l'accompagnement proposé en DITEP (voir vie de l'établissement, innovation et perspectives).

A noter que ces actions ont un impact sur le temps consacré aux transports par les intervenants directs auprès des enfants qui représente 2.40 ETP pour la réalisation et l'organisation des trajets pour les jeunes accompagnés toutes modalités confondues. 0.35 ETP supplémentaires sont consacrés uniquement à l'organisation (cadre intermédiaire, éducateur technique, chargé d'inclusion).

d. Focale sur la coordination des parcours

Le travail de réflexion en vue de consolider la référence de parcours inhérente à la logique de fluidité des parcours, ainsi que la personnalisation de l'accompagnement, l'autodétermination et l'ajustement des objectifs au plus près de l'évolution du jeune ont donné lieu à l'actualisation des missions du référent de parcours au vu des pratiques et observations. Le partenariat engagé avec l'Education Nationale et les professionnels sociaux va également dans le sens de la coordination des parcours.

e. Focale sur le partenariat local

Le DITEP est un partenaire local repéré et reconnu. Il travaille en concertation avec l'ASE, le juge des enfants, l'Education Nationale, les services de pédopsychiatrie, des ESMS du secteur (CAMSP), la gendarmerie de Sélestat, la Mission Locale, la MDPH, les entreprises, les clubs sportifs et de loisirs, la commune et les milieux associatifs.

f. Focale dans le domaine de l'innovation

Le service dédié au Soutien à la parentalité et thérapie familiale se met progressivement en place. Une professionnelle de l'établissement a terminé sa formation de Thérapeute familiale en mars 2022. Elle suit actuellement en équipe avec une psychologue du DITEP une formation en Thérapie Multifamiliale, approche reconnue qui implique la mise en commun de plusieurs familles dans un contexte thérapeutique dans le but de les faire travailler ensemble pour dépasser chacune leurs problèmes spécifiques et particuliers. La formation s'appuie sur l'apprentissage expérientiel continu et des familles pourront bénéficier de cet accompagnement courant 2023, dans le cadre du Projet de service d'Accompagnement à la Parentalité et à la Vie familiale. C'est un outil idéal pour accompagner la pair-aidance parentale.

Installation d'un parcours de Foot Golf dans une partie du parc de l'ITEP.

3. DEMARCHE D'AMELIORATION CONTINUE DE LA PRESTATION

- Procédure de gestion des incidents et événements indésirables : poursuite de l'analyse des incidents (type, fréquence, déclarant...) et de leur traitement. Des propositions de pistes/actions d'amélioration définies sont à préciser et à organiser pour une mise en œuvre en 2023.
- Partenariat SPE et pédopsychiatrie : Les actions d'amélioration se poursuivent par le biais notamment des invitations systématiques des partenaires de l'Aide Sociale à l'Enfance et du secteur de la pédopsychiatrie aux réunions relatives aux PPA. De plus, les rencontres et contacts réguliers entre homologues (référents éducatifs du jeune, médecins psychiatre, psychologues, chefs de service) sont privilégiés au maximum.
- Règlement de Fonctionnement : a été finalisé par le groupe de travail pour la réactualisation et mise sous un format unique dans le cadre du passage en Dispositif ITEP, approuvé par le CSE, les représentants de proximité et le CVS. Attente de la validation du CA.
- Contrat de séjour unique : a été finalisé par le groupe de travail pour la réactualisation et mise sous un format unique dans le cadre du passage en Dispositif ITEP. Mise en application depuis juin 2022
- Référence de parcours : actualisation de la fiche mission suite aux réunions de travail.

4. RESSOURCES HUMAINES AU 31/12/2022

36,51 ETP en CDI (40 personnes), 1 ETP n contrat d'apprentissage E.S (1 personne).

5 ETP d'enseignants (6 personnes) dont 1,5 spécialisé et 0,5 en poste de coordonnateur. Le poste de psychomotricien est toujours pourvu à 0.50 ETP et celui du médecin pédopsychiatre à 0.15 ETP. A noter que le poste d'orthophoniste est pourvu depuis le 1^{er} janvier 2023 à 0.80 ETP.

A noter également l'embauche d'un ancien bénéficiaire en tant qu'agent de service.

La journée de Solidarité 2022, a été placée sous le signe de la cohésion d'équipe et du Projet Pédagogique Ovide DECROLY. Chaque salarié a pu participer à 2 ateliers : initiation au théâtre d'improvisation, à la boxe, trouver les plantes utilitaires, médicinales, découvrir les bienfaits de la nature, installation foot golf

PERSPECTIVES POUR L'ANNEE 2023 :

- Poursuite des inclusions.
- Réflexion institutionnelle continue sur l'amélioration des pratiques (voir 3.)
- Poursuite dispositif ID Pro Une évolution du public concerné par ce dispositif se dessine et s'orienterait davantage vers des élèves de 4^{ème} toutes classes confondues (ULIS, UEE, SEGPA, générale) afin d'offrir la possibilité aux jeunes les plus en difficulté, voire en décrochage, de disposer du temps nécessaire à l'élaboration de leur projet d'orientation.
- Temps partagé ULIS/Atelier 2 jours par semaine au sein du DITEP, proposé aux élèves scolarisés en ULIS collège âgés de 14 ans et plus. L'objectif est de leur permettre de valoriser les compétences pratiques généralement présentes chez ces jeunes afin de donner du sens /dynamiser leur scolarité et préparer ainsi l'orientation après la 3^{ème}, cette prestation ne pouvant être proposée ou accessible au sein de leur collège.
- Renforcer l'accompagnement à la scolarité en milieu ordinaire par davantage d'accompagnement individuel au sein des établissements scolaires et, au sein de l'UEE collège qui verra son effectif augmenter l'an prochain.
- Développement du soutien à la parentalité et de la pair-aidance par la thérapie familiale et multifamiliale.
- Activité Brain Ball : jonglage coopératif, rythmique et musical, méthode permettant de développer la concentration, l'attention et la coordination gestuelle. Cette discipline s'appuie sur toute une série de mouvements et permet de développer 4 qualités essentielles pour l'épanouissement physique et psychique de la personne : la concentration, la coordination, la coopération et la confiance. 12 professionnels du Dispositif (éducateurs, éducateurs sportifs, cadres) ont participé au Cycle d'initiation (4 jours) en novembre 2022 et mars 2023 et ont commencé à pratiquer avec les jeunes et leurs collègues. L'éducatrice sportive du DITEP réalisera également le cycle d'approfondissement (4 jours) et sera la référente pour assurer l'animation des ateliers et des accompagnements individuels.
- Projet esthétique, dans le but de favoriser le bien être, la valorisation de l'image de soi et l'appropriation de règles d'hygiène chez les jeunes filles du DITEP âgées de 12 ans et plus, à travers les soins esthétiques et le maquillage ; la finalité étant de contribuer ainsi à une inscription adaptée dans la société. Les soins seront dispensés par une esthéticienne diplômée en lien avec une éducatrice DITEP.
- Reprise de la Médiation animale
- Projet d'Etablissement : en vue de sa réactualisation, et de celle du Projet Pédagogique en amont, une réflexion institutionnelle a démarré en 2022. Il s'agit de valoriser la dimension du soin et la dimension environnementale développées dans nos pratiques ; en référence à l'approche d'Ovide Decroly (pédagogue et psychologue). Cette approche se base sur les centres d'intérêt de l'enfant, la globalisation, la classe laboratoire. Elle privilégie la multiplication des lieux d'instruction et l'importance de l'environnement naturel qui met l'enfant en situation de découverte. Les enseignements en extérieur sont fondés sur les besoins fondamentaux des enfants, la manipulation d'objets, la fabrication de maquettes, le soin des animaux.
- Décompte de l'activité : participation du DITEP à la phase d'expérimentation en 2023, pour tester la modalité de décompte de l'activité proposée par l'Association des ITEP et de leurs Réseaux (AIRe), un décompte adapté à une nouvelle organisation : le fonctionnement en dispositif. Cette expérimentation fait suite aux travaux de recherche effectués sur 3 régions pilotes, travaux présentés au niveau national par l'AIRe auprès du GTN SERAFIN PH du 27 septembre 2022, et à la CNSA.
Il s'agit de mettre en place une "unité d'accompagnement" transversale aux modalités plurielles d'accompagnement dans le but de traduire la globalité de l'activité du Dispositif ITEP et de garantir la fluidité et l'individualisation des parcours, le temps consacré pour accompagner chaque enfant/adolescent dans son projet.